



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_13-DE
Reçu le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023

N° 20230921-13

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

46

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

55

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Ludovic COMBE à Bernard LORTON
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Didier STURMA à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**OPERATION DE REQUALIFICATION DE L'ECOLE GEORGE SAND : TRANSFERT DE
MAITRISE D'OUVRAGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET
MONTAGNE AU PROFIT DE LA VILLE DE THIERS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L.2422-12,

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_13-DE
Reçu le 03/10/2023
Publié le 03/10/2023

Considérant que la Commune de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Commune de Thiers portent un projet commun : d'une part, la Ville de Thiers souhaite rénover l'école Georges Sand, d'autre part, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a un projet de relocalisation et d'extension du multiaccueil « la Dorlotte » au sein du groupe scolaire Georges Sand. Les deux entités prévoient également la création d'un espace famille école qui sera un local commun entre la Ville et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM),

Considérant l'imbrication de ces projets, et devant la nécessité de concevoir un projet global et cohérent, les deux collectivités ont décidé de travailler conjointement à la mise en œuvre de l'opération,

Considérant que le cout prévisionnel de l'opération est estimé à 7 000 000 d'euros HT, dont 350 000 euros pour la partie crèche et 300 000 euros pour l'espace famille école,

Considérant que pour optimiser les moyens techniques, financiers et humains, il est souhaitable de recourir aux modalités du transfert de maîtrise d'ouvrage offertes par le Code de la commande publique ;

Considérant qu'il y a lieu de conclure une convention de transfert de maitrise d'ouvrage afin de préciser les modalités techniques, financières et administratives du transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne au profit de la Ville de Thiers.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

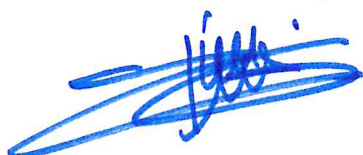
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Approuve** la convention de transfert de maitrise d'ouvrage de la Communauté de commune Thiers Dore et Montagne au profit de la Ville de Thiers,
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 46	Représentés : 7	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51	Pour : 51	Contre :	
Abstentions : 4 : Isabelle ROCHE LACOMBE (+procuration C. SAMSON), Mohammed OULABBI (+procuration C. MAZELLIER)			

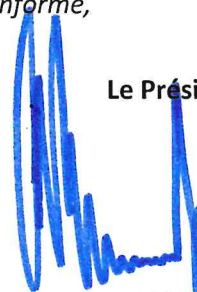
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

